

Correction chapitre 2

Partie 1 : Identification des veilles pertinentes

Typologie des veilles

- Analyser les avis clients sur les réseaux sociaux → **Veille e-réputation**
- Étudier un nouveau règlement européen sur les plastiques → **Veille juridique**
- Comparer les fonctionnalités des gourdes concurrentes → **Veille concurrentielle (ou technologique)**

Priorisation des veilles pour GreenTech (1 = plus important) :

1. **Veille technologique** (importance majeure pour innover et se différencier dans les fonctionnalités de la gourde connectée)
 2. **Veille juridique** (essentielle pour garantir la conformité au règlement européen, éviter des sanctions et assurer la crédibilité écologique)
 3. **Veille e-réputation** (importante pour gérer l'image de marque mais intervient après la maîtrise des aspects produit et légal)
-

Partie 2 : Méthodologie de collecte

Outils/méthodes proposés :

- Concurrentielle : Analyse des sites web et catalogues des concurrents, visites en boutique, benchmark produits
- E-réputation : Utilisation d'un logiciel de monitoring social (ex : Hootsuite, Mention) pour suivre avis et commentaires
- Sociétale : Consultation d'études INSEE, rapports gouvernementaux ou enquêtes sur les habitudes de consommation écoresponsable

Source critique :

Face à un article non vérifié sur un blog affirmant que "les gourdes connectées sont dangereuses", il faut :

- Vérifier la fiabilité de la source (auteur, site, preuves citées)
 - Rechercher des informations complémentaires sur des sources reconnues (articles scientifiques, avis d'experts, autorités sanitaires)
 - Ne pas diffuser cette information tant qu'elle n'est pas confirmée
 - Préparer une réponse claire et factuelle en cas de question des clients ou médias
-

Partie 3 : Restitution stratégique

Deux arguments commerciaux différenciants pour GreenTech :

1. **Gourde connectée écologique et conforme** : GreenTech propose une gourde respectant strictement les dernières normes européennes sur les plastiques, garantissant sécurité et durabilité.
2. **Technologie innovante au service du consommateur** : Une gourde personnalisable avec une application mobile qui suit la consommation d'eau et encourage les comportements écoresponsables, pour allier bien-être et protection de l'environnement.